

08 déc 2015 -14:29

Les hôpitaux belges « amis des bébés » fêtent leur 10e anniversaire

À l'occasion du dixième anniversaire des hôpitaux « amis des bébés » de notre pays, quatre nouveaux hôpitaux viennent de recevoir le label « ami des bébés ». Aujourd'hui, la « Baby Friendly Hospital Initiative » de l'Organisation mondiale de la santé est mise en œuvre par au total 27 hôpitaux dans notre pays. Ce projet vise à garantir le meilleur en matière de santé et de bien-être, tant pour la mère que pour l'enfant, et à contribuer par ce biais à la réduction de la mortalité infantile dans le monde.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Unicef sont à l'origine de l'Initiative hôpitaux « amis des bébés » (IHAB) en 1991. Le plan d'action belge a démarré quant à lui en 2005. Il vise à encourager les maternités à fournir aux futurs parents les meilleures informations dans les domaines de l'alimentation et de la santé.

Comme l'explique Maggie De Block, ministre de la Santé publique, « une mère souhaite le meilleur pour son enfant. L'allaitement est un très bon choix, mais il n'est pas toujours possible. C'est pourquoi il est particulièrement important que les parents, avant et après l'accouchement, reçoivent toutes les informations nécessaires sur l'alimentation adéquate de leur bébé et sur les alternatives les plus saines. »

« Un nombre croissant de prestataires de soins de nos hôpitaux belges se spécialisent dans ce type d'accompagnement pour le plus grand bénéfice des jeunes parents et de leurs enfants. »

L'IHAB impose des normes internationales, entre autres, pour la qualité des soins en matière d'allaitement, l'accompagnement des parents et la mise sur le marché d'aliments pour nourrissons.

Les hôpitaux obtiennent le label IHAB s'ils respectent une série de règles pratiques en matière d'allaitement et s'ils informent correctement les futurs parents, les accouchées et leur partenaire et les accompagnent. L'allaitement maternel offre des avantages à court terme, mais aussi à moyen et long terme, tant à l'enfant qu'à la mère. Le lait maternel contribue à protéger les enfants contre des infections très fréquentes, dont certaines sont potentiellement mortelles, et favorise un développement cérébral optimal.

Actuellement dans notre pays, 27 hôpitaux ont obtenu l'agrément officiel d'hôpital « ami des bébés ». 22 autres se sont engagés auprès du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement à encourager les formations en matière d'allaitement auprès du personnel médical.

Fêtons l'événement !

Ce 8 décembre 2015, à l'occasion des 10 années d'existence de l'agrément « hôpital amis des bébés » en Belgique ainsi que du 15e anniversaire du Comité fédéral de l'allaitement maternel, le SPF Santé publique et l'Unicef ont organisé un séminaire commémoratif consacré à l'allaitement. Au cours de cet événement, 4 nouveaux hôpitaux ont reçu l'agrément « hôpital ami des bébés » et une prorogation a été accordée à

14 autres.

« Si les 10 années d'Initiative hôpitaux 'amis des bébés' constituent un motif de fête, elles ne sont certainement pas une fin en soi. Dans de nombreux pays, l'allaitement demeure une question de vie ou de mort pour les enfants. Chez nous aussi, l'allaitement et la sécurité de la maternité sont cruciaux pour améliorer la santé et la nutrition des nourrissons et des jeunes enfants. L'Initiative hôpitaux 'amis des bébés', sous l'égide du Comité fédéral de l'allaitement maternel et du Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement joue un rôle important à cet égard », confie Damien Vincent, directeur général d'Unicef Belgique.

Plus d'infos :

Sven Heyndrickx

Porte-parole adjoint SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

0473/83.64.90

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

Eurostation II

Place Victor Horta 40 bte 10

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 524 97 97

<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier

Porte-parole (FR)

+32 475 93 92 71

+32 2 524 99 21

vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee

Porte-parole (NL)

+32 524 91 69

+32 477 98 01 02

wendy.lee@health.fgov.be